



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Saint-Antoine de l'Île-aux-Grues, le 29 septembre 2020

Objet : Le Tortillon Île-aux-Grues est discontinué

Mesdames, messieurs, clients et consommateurs,

La Fromagerie de l'Île-aux-Grues a pris la décision de cesser la fabrication du Tortillon Isle-aux-Grues. Nous écouons présentement nos dernières quantités en inventaire auprès de notre clientèle.

Ce dénouement découle de la forte demande de notre clientèle pour les fromages fins de l'Île, ce qui est attribuable, entre autres, au fait que le consommateur opte de plus en plus pour les produits locaux. Par la même occasion, nous pourrions maximiser notre production tout en utilisant notre main d'œuvre de façon plus efficiente.

Par la présente, il importe de vous assurer que nous maintenons notre offre de produit pour les fromages cheddars vieillis et pasteurisés.

Nous espérons que vous comprendrez que l'arrêt de production du tortillon est une décision stratégique qui nous permettra de mieux répondre à la forte demande de notre clientèle tout en assurant la qualité de nos fromages d'exception.

Meilleures salutations,

La direction
Fromagerie de l'Île-aux-Grues

